

Les 6 critères de confiance, garants d'un parcours client de qualité

1 1 Déontologie et éthique

Votre opticien respecte les principes déontologiques de la profession envers ses clients, prestataires et ses prescripteurs.

2 2 Accueil client

Votre opticien vous accueille, vous informe et vous conseille dans un cadre agréable par un personnel compétent et formé.

3 3 Relation partenaires santé et prescripteurs

Votre opticien entretient des relations privilégiées avec les partenaires de votre santé visuelle et prescripteurs pour vous garantir satisfaction, sécurité et transparence.

4 4 Prestation de service

Votre opticien vous garantit la qualité et la traçabilité de vos équipements et prestations de service.

5 5 Suivi du client

Votre opticien vous assure un suivi personnalisé.

6 6 Satisfaction du client

Votre opticien s'intéresse à votre satisfaction et écoute vos suggestions d'amélioration.

Votre opticien
s'engage

Qualité de service certifiée
AFNOR Certification

ENGAGEMENT
DE SERVICE
QUALITÉ
EN OPTIQUE
REF. 230
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org